Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260605-D0692026-DE

Délibération n° 069-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 26 mai 2026

Présents : Didier GOUBIL – Nicole TANGUY – Philippe GUELLAFF – Viviane MOISAN – Rémi ROLLAND – Odile CORVEST – Laurence LE MANACH - Patrick TALLEC - Goulven HUITOREL - Jimmy TOUATI – Antoine GRANNEC - Marie JUSSEAUME – Angélique HAMARD – Gwenn LE DAIN - Eloïse GLOU - Etienne PROTHON - Déborah BELEC - Vincent LE BOURG.

Absents excusés : Pierre-Baptiste GELARD - Nathalie LE MOAL – Floriane BERTHAULT - Erwann DIRAISON - Mathieu DINASQUET.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 18 Nb de votants : 18

OBJET : ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Le Maire expose à l'assemblée :

. Vu le code électoral ;
. Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
. Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 concernant la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
. Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Composition du bureau électoral
Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Nicole TANGUY, Viviane MOISAN, Déborah BELEC et Vincent LE BOURG. La présidence du bureau est assurée par Didier GOUBIL, le Maire.

Élection des délégués
Une seule liste est déposée : il s'agit de la liste de Viviane MOISAN.

La liste est composée par :

1	Viviane MOISAN	Délégué
2	Philippe GUELLAFF	Délégué
3	Nicole TANGUY	Délégué
4	Rémi ROLLAND	Délégué

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260605-D0692026-DE

Délibération n° 069-2026

5	Odile CORVEST	Délégué
6	Didier GOUBIL	Délégué
7	Gwenn LE DAIN	Délégué
1	Patrick TALLEC	Suppléant
2	Laurence LE MANACH	Suppléant
3	Vincent LE BOURG	Suppléant
4	Déborah BELEC	Suppléant

Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 18
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 18
A obtenu :
- liste Viviane MOISAN : 18 voix

La liste Viviane MOISAN obtient 11 sièges soit 7 sièges pour les délégués et 4 sièges pour les suppléants.

Le maire proclame les résultats définitifs : Liste Viviane MOISAN obtient 11 sièges soit 7 sièges pour les délégués, et 4 sièges pour les suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :
. Déclare que la liste de Viviane MOISAN obtient 11 sièges soit 7 sièges pour les délégués et 4 sièges pour les suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN 29 (Finistère)